



GRAND CONSEIL

## **Postulat - 25\_POS\_12 - Elodie Golaz Grilli et consorts - Garantir au personnel médical, soignant et hospitalier du CHUV un environnement de travail sûr et respectueux**

### Texte déposé :

L'émission Temps Présent du 30 janvier 2025 sur la RTS a mis en lumière une réalité alarmante : le harcèlement sexuel et moral dans les hôpitaux romands, perpétré par des médecins en position de pouvoir. Bien que révélateur, ce reportage ne fait malheureusement que confirmer les nombreux témoignages qui nous parviennent depuis un certain temps, révélant que ces abus existent bel et bien, notamment au CHUV.

Les femmes qui ont osé témoigner décrivent un climat oppressant, où avances déplacées, gestes inappropriés et pressions constantes sont courantes. Une médecin assistante raconte ainsi notamment que son chef de service, sous prétexte de "l'aider à progresser", lui imposait des contacts physiques répétés et des remarques sur son apparence. Lorsqu'elle a repoussé ses avances, elle a subi des critiques incessantes sur son travail, des horaires intenable et une mise à l'écart progressive de projets importants.

Une chirurgienne, en fin de carrière, évoque pour sa part un chantage insidieux : "Si tu veux avancer, il faut être conciliante." Pendant des années, elle a subi en silence par crainte de voir sa carrière détruite.

Celles qui osent briser le silence sont souvent confrontées à de lourdes représailles. Plusieurs témoignages révèlent un schéma systématique :

**Sanctions professionnelles** : Retrait de responsabilités, perte d'opportunités ou mutations forcées.

**Dénigrement et isolement** : Humiliations publiques, erreurs exagérées et utilisées contre les victimes, isolement au sein des équipes.

**Blocage de carrière** : Évaluations négatives et influence des supérieurs empêchant toute progression ou réinsertion locale.

**Procédures inversées** : Les agresseurs accusent les victimes de diffamation et les menacent de sanctions.

Si de nombreuses femmes partagent des expériences similaires, il serait naïf de croire que ces traitements inadmissibles leur sont exclusivement réservés. Des hommes subissent également du harcèlement notamment moral et, lorsqu'ils osent dénoncer ces abus, leur carrière est là aussi compromise.

Or, les conséquences concrètes de ces situations sont dramatiques. D'abord sous l'angle personnel et humain, tant ces formes de harcèlement et l'isolement qu'il peut entraîner pour les victimes a des effets délétères sur leur santé ainsi que leur carrière. Ensuite, cela amène les personnes subissant du harcèlement à quitter la Suisse pour poursuivre leur formation dans de meilleures conditions à l'étranger ou à abandonner tout simplement leur formation. Un médecin sur dix abandonne ainsi prématurément sa formation ; un chiffre en hausse qui interroge sur les conditions de travail et la pression exercée au sein des hôpitaux.

Les témoignages révèlent une hiérarchie rigide et une culture du silence favorisant l'impunité des agresseurs. Le respect des "grands patrons" est tel que les plaintes sont minimisées ou ignorées. Certains hôpitaux préfèrent étouffer les scandales pour préserver leur réputation. Même en cas de signalement, les sanctions sont rares ou symboliques, se limitant souvent à des blâmes internes, sans véritable impact sur la carrière, et certains médecins connus pour leurs comportements déplacés continuent d'être promus. Face à l'ampleur du problème, des associations se mobilisent pour soutenir les victimes et inciter les hôpitaux à instaurer de véritables protections. Mais sans réforme profonde et volonté politique, le silence sous la blouse continuera d'étouffer celles et ceux qui osent parler.

Comment peut-on encore en être là au XXI<sup>e</sup> siècle ? Il est urgent d'agir, des affiches ou des jeux de rôle facultatifs ne suffisent pas. Il faut exposer cette réalité trop souvent occultée et imposer des changements immédiats, accompagnés de contrôles rigoureux. Briser l'omerta est indispensable pour garantir aux soignants un environnement de travail digne et sécurisé. Il est essentiel de prononcer de véritables sanctions à l'égard de ces responsables afin que ces agissements cessent définitivement et que plus personne ne puisse impunément sévir.

Par ce postulat, nous demandons au Conseil d'État de mandater un audit externe afin d'identifier précisément l'ampleur du harcèlement moral et sexuel au sein du CHUV et sur l'ensemble du personnel hospitalier (médecins assistants, médecins, infirmiers, aide-infirmiers, personnel de bloc opératoire, etc.) ainsi que de mettre en place un questionnaire anonyme. Cet audit devra aboutir à des mesures concrètes et efficaces pour éradiquer ces comportements, tout en instaurant des mécanismes de prévention, de protection et de sanction adaptés, dans un cadre structuré et clair, accompagné de contrôles. Cet audit sera rendu accessible à la population. Pour les éléments ne pouvant être rendus publics, la commission de Gestion y aura néanmoins accès. Le Conseil stratégique du CHUV se prononcera également sur les stratégies à adopter, conformément à ses rôles et missions.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Amélie Cherbuin (SOC)
2. Andreas Wüthrich (V'L)
3. Anna Perret (VER)
4. Anne-Lise Rime (PLR)
5. Aurélien Demaurex (V'L)
6. Bernard Nicod (PLR)
7. Blaise Vionnet (V'L)
8. Carine Carvalho (SOC)
9. Carole Schelker (PLR)
10. Cédric Echenard (SOC)
11. Cédric Weissert (UDC)
12. Céline Misiego (EP)
13. Cendrine Cachemaille (SOC)
14. Chantal Weidmann Yenny (PLR)
15. Circé Fuchs (V'L)
16. Claude Nicole Grin (VER)
17. Cloé Pointet (V'L)
18. Denis Dumartheray (UDC)
19. Didier Lohri (VER)
20. Florence Bettschart-Narbel (PLR)
21. Florian Despond (PLR)
22. Géraldine Dubuis (VER)
23. Gérard Mojon (PLR)
24. Graziella Schaller (V'L)
25. Guy Gaudard (PLR)
26. Isabelle Freymond (IND)
27. Jacques-André Haury (V'L)
28. Jean Valentin de Saussure (VER)
29. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
30. Jean-Claude Favre (V'L)
31. Jean-Daniel Carrard (PLR)
32. Jean-François Cachin (PLR)
33. Jean-Marc Udriot (PLR)
34. Jerome De Benedictis (V'L)
35. John Desmeules (PLR)
36. Josephine Byrne Garelli (PLR)
37. Julien Eggenberger (SOC)
38. Kilian Duggan (VER)
39. Laure Jatton (SOC)
40. Laurence Bassin (PLR)
41. Laurence Cretegy (PLR)
42. Laurent Balsiger (SOC)
43. Marc Morandi (PLR)
44. Mathieu Balsiger (PLR)
45. Maurice Neyroud (PLR)
46. Michael Wyssa (PLR)
47. Monique Hofstetter (PLR)
48. Muriel Thalmann (SOC)

49. Nathalie Jaccard (VER)
50. Nathalie Vez (VER)
51. Nicolas Bolay (UDC)
52. Nicolas Suter (PLR)
53. Nicole Rapin (PLR)
54. Oriane Sarrasin (SOC)
55. Patricia Spack Isenrich (SOC)
56. Patrick Simonin (PLR)
57. Philippe Germain (PLR)
58. Philippe Miauton (PLR)
59. Pierre Kaelin (PLR)
60. Pierre Zwahlen (VER)
61. Pierre-André Romanens (PLR)
62. Rebecca Joly (VER)
63. Regula Zellweger (PLR)
64. Romain Pilloud (SOC)
65. Sandra Pasquier (SOC)
66. Sébastien Cala (SOC)
67. Sergei Aschwanden (PLR)
68. Stéphane Balet (SOC)
69. Thanh-My Tran-Nhu (SOC)
70. Théophile Schenker (VER)
71. Thierry Schneiter (PLR)
72. Valérie Zonca (VER)
73. Vincent Bonvin (VER)
74. Vincent Jaques (SOC)
75. Yannick Maury (VER)